

**Département des Côtes d'Armor  
Commune de Plouézec**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 09 avril 2025**

**DATE DE LA CONVOCATION : 03 avril 2025**  
**NOMBRE DE CONSEILLERS :**  
En exercice : 23  
Présents : 18  
Votants : 22

Le neuf avril deux mille vingt-cinq, à 19 heures 00,  
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gilles PAGNY.

Etaient présents : Monsieur Gilles PAGNY, Madame Sophie GRAEBER, Monsieur Patrick REMY, Madame Christine FAVENNEC, Monsieur David THIESSARD, Madame Véronique ROLLAND, Madame France HERY, Madame Marie-Françoise MARJO, Monsieur Nicolas HELLO, Madame Joëlle BEAUVERGER, Madame Edith BOCHER, Monsieur Brendan LE FAUCHEUR, Madame Emmanuelle LE JEUNE, Monsieur Stéphane MOIGNET, Monsieur David POMMELET, Monsieur Michel BRULARD, Monsieur Yvon COLLIN, Monsieur Frédéric DUPONT

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Armand LE JOUANARD représenté par Monsieur Patrick REMY, Monsieur Thierry ANDRE représenté par Monsieur Nicolas HELLO, Monsieur Erwan SERVIGET représenté par Monsieur David POMMELET, Monsieur Yannick HEMEURY représenté par Monsieur Frédéric DUPONT

---

**OBJET : 1.15 Budget primitif 2025 : Budget de Port Lazo**

Le Conseil Municipal est appelé à examiner le projet de budget primitif de Port Lazo pour 2025.

**Section d'Exploitation**

**Dépenses : 34 970,00€**

011 : Charges à caractère général : 12 299,91€  
012 : Charges de Personnel : 6 000,00€  
014 : Atténuation de produits : 0 €  
65 : Autres charges de Gestion courante : 300,00€  
67 Charges exceptionnelles : 500,00€  
68 Dotations aux amortissements et aux provisions : 400,00€  
023 : virement à la section d'investissement : 0  
042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections : 15 470,09€

**Recettes : 34 970,00€**

013 : Atténuation de charges : 0  
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections : 469,00€  
70 : Produits des services, du domaine : 19 504,06€  
77 Produits exceptionnels : 500,00€  
002 : Résultat reporté : 14 496,94€

Section d'investissement

**Dépenses : 60 276 €**

040 Opérations d'ordre de transfert entre sections : 469,00€

16 : Emprunt et dettes assimilées : 6815 €

20 Immobilisations incorporelles : 5000 €

21 : Immobilisations corporelles : 47 992,00€

23 : Immobilisations en cours : 0

**Recettes : 60 276 €**

13 : subventions d'investissement : 0€

040 : opérations d'ordre de transfert entre sections : 15 470,09€

041 : opérations patrimoniales : 0 €

001 : Résultat reporté : 44 805,91€

Le Conseil Municipal est donc appelé à délibérer pour :

- DECIDER d'adopter le projet de budget primitif de Port Lazo pour 2025 tel que mentionné ci-dessus.
- CHARGER le maire de procéder à son exécution.

Entendu l'exposé de Monsieur le maire,

Le Conseil municipal,

Après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- DECIDE d'adopter le projet de budget primitif de Port Lazo pour 2025 tel que mentionné ci-dessus.
- CHARGE le maire de procéder à son exécution.

Le Secrétaire de séance,  
Monsieur Patrick REMY



Le Maire,  
Gilles PAGNY,

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'État.*